

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

Deux cent cinq unités de production de biogaz sont en service dans la région

HAUTS-DE-FRANCE Selon l'Observatoire climat des Hauts-de-France, sur ces 205 installations, 185 sont de la méthanisation. La production totale de biogaz s'élève à 2 140 GWh dans la région, dont 1 048 GWh en Picardie.

ALEXANDRE BOUDARD

Comment est produit le biogaz dans les Hauts-de-France ? D'après des données de l'Observatoire climat des Hauts-de-France datant de 2023, le biogaz est un combustible résultant de la fermentation de matières organiques, produit par méthanisation, ou par captation des gaz issus des installations de stockage des déchets non dangereux. 205 unités de production de biogaz sont en service sur le territoire des Hauts-de-France, « soit 6 fois plus qu'en 2009 », assure l'Observatoire climat des Hauts-de-France.

185 INSTALLATIONS EN MÉTHANISATION

Parmi les types d'installation, 185 sont en méthanisation, dont 31 en microméthanisation, et 20 en captation sur installations de stockage des déchets non dangereux. Quant



La société Biogaz du Coquelicot gère le méthaniseur à Albert, dans la Somme.

à la valorisation, 92 sont en cogénération, 92 en injection, 17 en chaleur et 4 en électricité.

MOINS DE GWH PRODUITS DANS LA SOMME QUE DANS L'OISE ET DANS L'AISNE

« La filière est en forte croissance grâce à l'injection de biométhane qui représente trois quarts des nouvelles installations ayant vu le jour en 2023 (...) La cogénération s'est quant à elle stabilisée. Depuis 2021, les deux tiers des nouvelles installations de cette catégorie ne concernent en effet que la microméthanisation agricole, (soit) de très petits méthaniseurs de puissance électrique installée inférieure à 50 kW », souligne l'organisme.

Sur le territoire picard, 277 GWh sont ainsi produits dans la Somme, 568 GWh dans l'Oise et 480 GWh dans l'Aisne.

Lire également en pages 2 et 3.

"La production de gaz vert sera multipliée par trois d'ici 2030"

Bruno Waterlot est adjoint au directeur territorial GRDF Hauts-de-France, le premier réseau de gaz vert.

Les méthaneurs semblent pousser comme des champignons dans la région. Cette image vous convient-elle ?

Ce n'est pas la sémantique que j'emploierai. Parce que le développement de la méthanisation est maîtrisé. Il n'y a pas d'anarchie. C'est contrôlé, il n'y a que quelques dossiers par an sur des emprises foncières limitées. Et il reste beaucoup de potentiel à développer. Un travail collectif est réalisé au niveau régional.

Il y a un peu plus de 100 unités de méthanisation dans les Hauts-de-France à ce jour. Quel est l'objectif de développement ?

L'objectif de développement au niveau régional est de 7 térawatt-heures (TWh), soit 7 milliards de KWh, à horizon 2030. On est aujourd'hui à 2,4 TWh.

Multiplier par trois la production de gaz vert ne signifie pas pour autant un nombre d'unités multiplié

par trois, plutôt par deux. Parce que le deuxième volet de développement prévoit des unités plus importantes. On ne croise pas un méthaneur à chaque coin de rue et ils sont surtout en milieu rural.

Pourquoi la Somme, département rural a deux fois moins d'unités que les deux autres départements picards ?

La Somme est assez loin derrière effectivement. La filière a démarré de manière moins dynamique dans ce département. À l'époque, quelques dossiers avaient été contestés et cela avait refroidi certains projets. Mais il va y avoir un effet rattrapage dans les cinq prochaines années.

Donc davantage de projets d'agriculteurs sont attendus dans la Somme ?

Oui, et on y travaille collectivement. Plus de 80 % des unités sur la région sont exploitées par des agriculteurs.

En termes de potentiels, 85 % des matières qui entrent en méthanisation proviennent du gisement agricole, 5 % de l'industrie agroali-



Bruno Waterlot, adjoint au directeur territorial GRDF Hauts-de-France. (Photo D.R.)

mentaire, 5 % de biodéchets des ménages et 5 % liés aux stations d'épuration. Le développement du gaz renouvelable est indissociable

de l'activité agricole. Pour la méthanisation, rien ne s'est fait sans le monde agricole, et à l'avenir, rien ne se fera sans lui. Le délai moyen est de 3-4 ans pour le lancement d'une unité, installation classée pour la protection de l'environnement, après une instruction de la Dreal, des normes drastiques, et un investissement moyen de 6 M€.

Les méthaneurs paraissent mieux acceptés que les éoliennes ?

Parfois, il y a eu des contestations dans les phases de projets. Ça était moins vrai en Picardie qu'ailleurs, parce qu'il y a une certaine acceptation des populations et plus de connexions avec le monde agricole dans la campagne picarde.

Une fois que les méthaneurs sont en service, les sujets d'acceptabilité disparaissent complètement. Les gens se rendent compte que les nuisances sont en fait vraiment minimales, même s'il peut y avoir quelques péripéties au démarrage (NDLR : comme ce qui s'est produit à Albert). Il y a des comités de

suivi réguliers pour la plupart des unités. Et puis dernière chose très importante : l'éolienne n'a pas de connexion directe avec le monde agricole à l'inverse du méthaneur avec sa logique circulaire où l'agriculteur utilise ses coproduits et déchets pour produire du gaz renouvelable et son digestat est réutilisé pour refertiliser ses terres. La boucle est vertueuse.

Les riverains d'un méthaneur profitent-ils de ce gaz vert et l'énergie est-elle pour eux meilleur marché ?

Aujourd'hui clairement, le gaz renouvelable est plus cher à produire de 50 % que le gaz fossile importé de Norvège off shore. Mais il faut savoir ce que l'on veut, si on veut décarboner la planète.

Si j'ose une comparaison, le poulet industriel est à 5 € le kilo quand le poulet bio fermier est à 10 € minimum. Que préfère le consommateur ? Avec l'objectif de 2030, le coût de production du gaz vert devrait baisser de 20 %.

À partir de 2026, tous les fournisseurs de gaz naturel vont demander une part de gaz renouvelable avec des objectifs chiffrés.

Propos recueillis par NICOLAS TOTET

La méthanisation en Picardie

au 1^{er} Février 2025

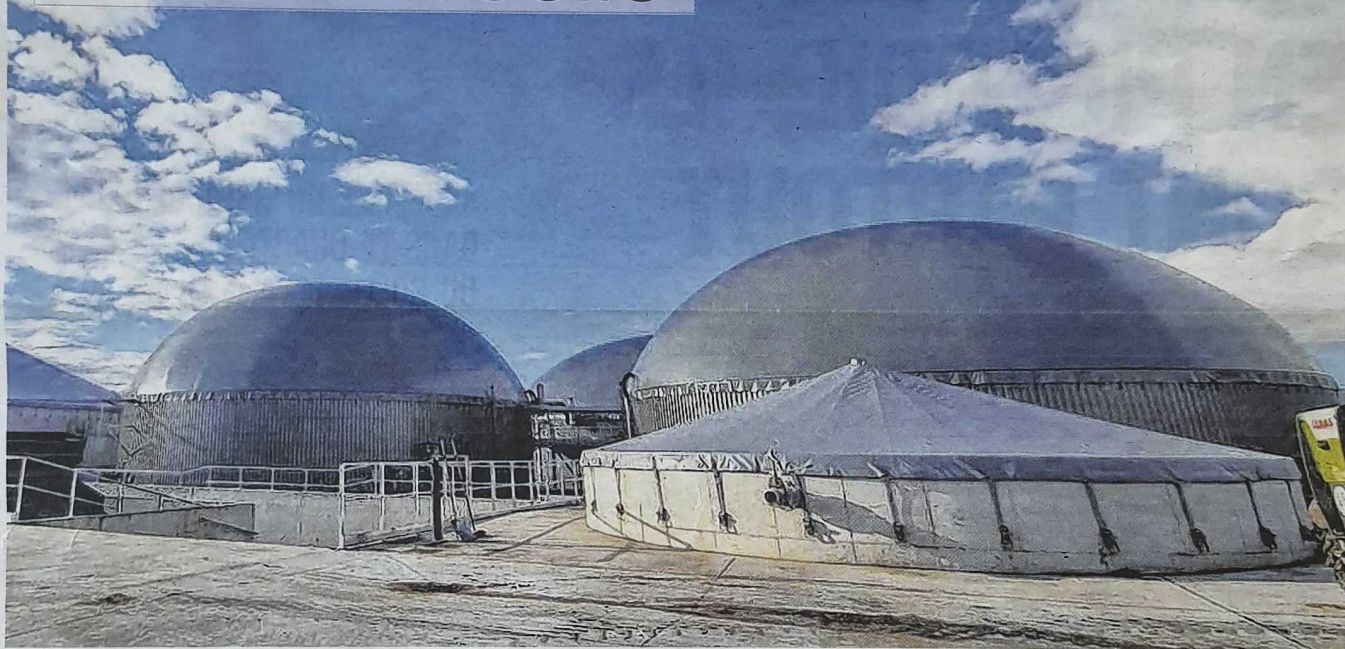


Source : GRDF bôdd

TRE02

ÉNERGIES

L'éclosion des méthaniseurs est bien réelle



Le méthaniseur du Coquelicot s'étend sur une surface de 5,30 hectares, dont environ 1,5 hectare occupé par des silos. Photo d'archives : Adeline COLLET

PICARDIE Leurs dômes vert foncé ou gris métal ne passent pas inaperçus. Les méthaniseurs sont en développement dans la région. Ils produisent du gaz vert et des tonnes de digestat, des engrais organiques. État des lieux.

NICOLAS TOTET

Nombreuses en Picardie, les éoliennes sont honnies d'une partie de la population. De son côté, le photovoltaïque pourrait « prendre l'ombre » avec des nuages sur les aides de l'État. Qu'en est-il alors de cette autre solution d'énergie verte proposée par les méthaniseurs ? À première vue, le gaz vert a le vent en poupe. Le nombre de méthaniseurs a quasiment doublé de fin 2021 à février 2025 passant de 58 unités en fonctionnement fin 2021 dans les Hauts-de-France à 102 opérationnels à février 2025. Bien sûr, tout ne se déroule pas parfois sans quelques couacs, à

l'exemple du dernier méthaniseur en fonction dans la Somme à Albert, victime d'un début d'incendie le 26 février dernier, puis de mauvaises odeurs ressenties à cause d'un dysfonctionnement et « d'une erreur de branchement ».

Maire de Morlancourt et président de la société Biogaz du Coquelicot, Michel Destombes a tenu à jouer la transparence et à rassurer les riverains incommodés. Moins clivants que les éoliennes, les méthaniseurs font aussi parfois l'objet de contestations et de recours devant le tribunal administratif. Mais les contestations sont bien moins nombreuses que pour l'éolien, « parce que l'acceptation de

la méthanisation, un système vertueux, est bien plus forte », considère Bruno Waterlot, adjoint au directeur territorial GRDF Hauts-de-France (lire par ailleurs son interview).

UNE PRODUCTION DE GAZ VERT MULTIPLIÉE PAR TROIS D'ICI 2030

Si l'on compare le poids de la méthanisation dans les trois départements picards, plutôt ruraux et agricoles, on s'aperçoit que la Somme avec douze équipements à ce jour est pour le moment bien en retrait de ses voisins de l'Oise et de l'Aisne qui comptent chacun 26 méthaniseurs, plus du double donc. Avec 64 unités au total, la Picardie est davantage équipée que

le Pas-de-Calais (22 méthaniseurs) et le Nord (16), ce dernier département le plus peuplé des Hauts-de-France étant aussi le plus industriel.

Les méthaniseurs ne sont pas forcément exclus des zones industrielles à l'image de celui existant à Gauchy (Aisne) face à l'usine Soproc (du groupe l'Oréal) et celui dans l'est de la Somme baptisé « Sanamethan » sur le territoire de Vraignes-en-Vermandois, en contrebas de la D 1029 et certes isolé entre des parcelles agricoles, mais tout proche de l'usine Bonduelle d'Estrées-Mons. Les 102 méthaniseurs des Hauts-de-France injectent du gaz vert

dans les différents réseaux, une majorité de cette production en faveur de GRDF.

La capacité totale est de près de 2,3 TWh, soit l'équivalent de 385 000 logements récents chauffés au gaz, selon Odre, l'open data des réseaux d'énergies. Toujours selon cette même source, cette production de gaz par le procédé de la méthanisation permet d'éviter chaque année au minimum l'émission de quasiment 450 000 tonnes de CO₂.

Selon Bruno Waterlot, la production de gaz vert dans la région « devrait être multipliée par trois à l'horizon 2030 ».

Lire également dans notre cahier Économie.